Congrès ADF · Paris · 25 – 29 novembre 2014 Informations indépendantes pour visiteurs et exposants

today 27 28

Conférence

Quoi de neuf en pathologie salivaire ?
Mise au point sur les dernières connaissances.

» page 10 & 11

Conférence

En imagerie un problème peut en cacher un autre. Une mise à jour de vos connaissances.

» page 22

All digital

Tests grandeur nature de caméras intra buccales. Allez les tester sur les stands.

» page 24–27

Indications des autorités sanitaires face au virus Ebola

■ ATLANTA & CHICAGO, Ètats-Unis : En étroite collaboration avec le centre de prévention et de contrôle des maladies (CDC) et l'Organisation pour la sécurité, l 'asseptie et la prévention (OSAP), l'Association dentaire américaine (ADA) a publié des informations destinées aux professionnels dentaires relative au virus Ebola, actuellement épidémique en Afrique de l'Ouest. Entre autres recommandations, l'ADA fournit des conseils sur le traitement des patients qui sont récemment revenus des régions touchées par le virus.

Apparue en mars 2014 en Guinée, l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola s'étend de manière préoccupante. En raison des flux de voyageurs, il est possible que la propagation du virus atteigne les pays européens et les Ètats-Unis. L'OMS prévient que les premières personnes touchées hors Afrique sont plus particulièrement des membres du personnel soignant. Bien que ce risque soit très faible, le CDC travaille actuellement pour prévenir l'introduction et la diffusion du virus Ebola et d'autres maladies infectieuses aux États-Unis.

* Le virus Ebola est une maladie grave, souvent fatale chez l´homme. La période d'incubation de l'infection aux symptômes est deux à 21 jours. (Photographie : Nixx photographie/Shutterstock)

L'ADA informe les professionnels dentaires sur le fait qu'une personne infectée par le virus d'Ebola est uniquement contagieuse lors de l'apparition des symptômes. Aussi, en raison de la nature virulente de la maladie, il est peu probable qu'une personne présentant des symptômes d'Ebola subisse des soins dentaires, alors qu'elle est par ailleurs sérieusement malade. Toutefois, le CDC et la division des sciences de l'ADA conseillent aux professionnels dentaires de se renseigner sur les antécédents médicaux et les éventuels voyages de leurs patients, présentant des symptômes pouvant suspecter une infection virale.

La période d'incubation du virus est de 2 à 21 jours. Pour plus de précautions, la division des sciences de l'ADA, conseille aux professionnels dentaires d'attendre les vingt et un jours consécutifs au voyage, avant de procéder au soin dentaire d'un patient. En effet, toute personne rentrant des pays ouest-africains, Libéria, Sierra Leone et la Guinée a pu être en contact avec des personnes infectées et pourrait constituer un risque.

Les signes et symptômes du virus Ebola sont : une fièvre supérieure à 38,6 C, de sévères maux de tête, des douleurs musculaires, vomissements, diarrhée, douleurs à l'estomac, saignements inexpliqués ou ecchymoses.

Le virus se transmet par le contact direct des fluides corporels infectés, à savoir dans le cas des praticiens dentistes : le sang, la salive et la sueur. Il ne se propage ni dans l'air ni dans l'eau.

L'épidémie d'Ebola de 2014 est la plus importante répertoriée à ce jour et touche plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment la Guinée, le Libéria, le Nigeria et Sierra Leone. Son apparition a été officiellement reconnue en mars cette année. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 9 000 personnes ont été infectées par la maladie et environ 4 500 sont morts.

Thinking ahead. Focused on life.

Beauté intemporelle.
Exceptionnel.

Avec notre nouvel unit de traitement SOARIC, nous avons fait un pas au-delà de l'évolution. Son credo est la fonctionnalité, sa forme réduite est harmonieuse, ses matériaux ont soigneusement été choisis. Soaric montre avec quels efficacité et confort vous pouvez travailler de 9:00 à 12:30. Soaric inspire la confiance. Soaric est l'élégance pure pour l'éternité. www.soaric.com

*Offre en crédit-bail pour un montant de 63.570 euro TTC, VR 1% 1er loyer majoré de 20% 12.714 euro TTC et 83 loyers de 687 euro TTC. Valables du 20 Octobre au 29 Novembre 2014, uniquement dans la configuration spécifiée, dans la limite des stocks disponibles.

Dispositif médical (DM) de classe II A, réservé aux professionels de santé, non remboursé par la Sécurité Sociale. Lire attentivement avant l'utilisation le mode d'emploi et l'étiquetage. Organisme certificateur: TÜV RHEINLAND 0197, CE0197, version Novembre 2014